

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE INSTITUÉ AUPRÈS DE L'AFSCA

Installation d'un nouveau Comité scientifique institué auprès de l'AFSCA

29/01/2021

Ce 28 janvier 2021, en présence du ministre D. Clarinval et de H. Diricks, administrateur délégué de l'AFSCA, s'est déroulée l'installation officielle d'un Comité scientifique renouvelé auprès de l'AFSCA. Au cours des quatre prochaines années, 22 membres issus du monde académique et des instituts de recherche de Belgique siègeront au sein de cet organe consultatif indépendant.

Le Comité scientifique institué auprès de l'AFSCA remet des avis scientifiques indépendants et transparents sur des sujets relevant des compétences de l'AFSCA, plus particulièrement en matière de sécurité alimentaire et de santé animale et végétale (phytosanitaire). À partir du 25 janvier 2021, 22 membres assumeront un mandat de 4 ans au sein de cet organe consultatif. Ils ont été nommés par arrêté royal du 10 décembre 2020.

Dans son discours, le ministre Clarinval a souligné l'importance du Comité scientifique pour soutenir la politique. Il a notamment fait référence aux nombreux avis remis concernant la lutte contre la peste porcine africaine chez les sangliers. Le cheptel porcin belge a été épargné par ce virus, ce qui était d'une importance cruciale pour notre secteur porcin. Il a également fait référence aux avis remis concernant le risque zoonotique associé au SARS-CoV-2 chez les animaux en soutien de la lutte contre l'actuelle pandémie de Covid-19 chez l'homme.

"Il est unique en Europe qu'un plan de contrôle et d'inspection d'une autorité telle que l'AFSCA soit soumis à un organe consultatif scientifique indépendant. En outre, nous pouvons toujours compter sur le fonctionnement rapide et efficace du Comité scientifique lorsqu'il s'agit d'évaluer les risques relatifs aux incidents dans la chaîne alimentaire", a déclaré Herman Diricks, administrateur délégué de l'AFSCA.

Lors de la première séance plénière, le Dr Lieve Herman et le Dr Philippe Delahaut ont été élus respectivement Président et Vice-Président du Comité scientifique.

À propos du Comité scientifique institué auprès de l'AFSCA



Le Comité scientifique est un organe consultatif indépendant, institué auprès de l'AFSCA, qui fournit des avis scientifiques sur l'évaluation et la gestion des risques dans la chaîne alimentaire à la demande du ministre, de l'administrateur délégué de l'AFSCA ou de sa propre initiative. Ces avis jouent un rôle important dans les processus de décision de l'AFSCA.

Personnes de contact pour la presse

Personne de contact pour la presse néerlandophone : Dr Lieve Herman (0499/86.50.24)

Personne de contact pour la presse francophone : Dr Philippe Delahaut (0495/30.44.06)